

15 jan 2021 -17:24

Appartient à [Conseil des ministres du 15 janvier 2021](#)

Evaluation des risques pour l'environnement des organismes génétiquement modifiés

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la dissémination volontaire dans l'environnement ainsi qu'à la mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés ou de produits en contenant.

Le projet a pour but la transposition du règlement (UE) 2019/1381 modifiant la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la procédure d'évaluation des risques pour l'environnement des organismes génétiquement modifiés. Ce règlement européen relatif à la transparence et à la pérennité de l'évaluation des risques de l'Union dans la chaîne alimentaire impose de nouvelles règles pour améliorer la communication sur les risques en tant qu'élément essentiel d'un processus transparent d'analyse des risques dans la chaîne alimentaire.

L'article 9 de ce règlement modifie certaines dispositions de la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la transparence, la confidentialité et les formats de données normalisés pour la soumission des dossiers au niveau européen. L'arrêté royal du 21 février 2005 transposant cette directive en droit national doit dès lors être adapté en conséquence.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 février 2005 réglementant la dissémination volontaire dans l'environnement ainsi que la mise sur le marché d'organismes génétiquement modifiés ou de produits en contenant.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des
Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Marie Stasse
Porte-parole (FR)
+32 472 20 35 02
marie.stasse@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du
Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
info@Khattabi.fed.be

Mélusine Baronian
Porte-parole (FR)
+32 477 55 83 32
melusine.baronian@khattabi.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+32 499 14 26 99
jelle.boone@khattabi.fed.be